



DCN - DCAN BIZERTE À Sidi-Abdallah

REPERTOIRE DES DIRECTEURS

(1910 - 1963)



Arsenal de Sidi-Abdallah – Direction des constructions navales

Depuis 1881, la Tunisie est un protectorat français. Entre 1890 et 1900, l'État français avait fait creuser un canal entre le golfe de Bizerte en mer Méditerranée et le lac de Bizerte, pour y construire un port marchand et une base militaire comprenant un arsenal militaire, une base d'aviation, une base d'hydravions, et les immeubles nécessaires pour accueillir une Force navale, l'approvisionner et l'entretenir. Le canal mesurait de 3 km de longueur, 500 m de largeur et 10 m de profondeur. La base militaire formait donc un abri protégé pour les plus grands cuirassés de l'époque, croisant en Méditerranée orientale.

Les premiers personnels des arsenaux français de métropole avaient pris leurs fonctions vers 1905 à 1909. Le premier ingénieur du génie maritime arrivé à Bizerte en vue de prendre la direction des constructions navales, l'Ingénieur en chef PETITBONHOMME, arrive en 1909. Il est d'abord nommé chef du Service Constructions navales, puis Directeur, l'année suivante.

NOM	Prénom	Arrivée	Départ	Photo/Biblio
PETITHOMME IC2GM	<u>Emmanuel</u> Marie Victor	Arrivée 1909 Chef STCN 1910	10/1917	
RENAULT IC1GM	Henri Léon	1917	1918	
LEROUX IC2GM	<u>Charles</u> Maurice Joseph.	1918	1918	
LELONG IC1GM	Robert	1918	Décision 16/03/1919	
ROYER IC1GM	Henri Marie	Décision 12/05/1919	Décision 13/04/1921 PC 10/05	
PARANT IG2GM	<u>Octave</u> Alexandre	Décision 13/04/1921 PC 10/05	Décision 10/11/1922 PC 10/12	
HUTTER IC1GM	<u>Julien</u> Eugène	Prise fonct. 27/11/1922	1924	
TOUBLET IC2GM	Georges	Prise fonct. 27/09/1924	1927	

GARAND IC1GM	<u>Albert</u> Elysée Eugène	Prise fonct. 23/04/1927	1929	
GENEST IC1GM	<u>René</u> Pierre	Décision 24/07/1929 Prise fonct. 10/10/1929	1931	
HERCK IC1GM	Jean	Prise fonct. 28/09/1931	14/09/1935	
STIFFEL IC1GM	Paul	Décision 24/06/1935 PC 28/10	Décision 30/09/1939	
GENEST IG2GM	<u>René</u> Pierre	Décision 24/07/1939 PC 01/10	1940	
BOQUILLON de FRESHVILLE IG2GM	Louis Henri	Décision 16/04/1940		

Directeurs des Industries Navales de Bizerte, de 1940 à 1943

Par décret du Maréchal de France, chef de l'État français, du 27 août 1940, publié au JO du 29 août 1940, les corps d'ingénieurs militaires du génie maritime et de l'artillerie navale sont supprimés. Ils sont remplacés par un corps civil d'ingénieurs des industries navales par le décret du 28 août 1940.

Par décret du 27 août 1940 du Maréchal de France, chef de l'État français, le décret du 27 avril 1927, portant sur l'organisation de la marine est modifié. Les services des constructions navales et de l'artillerie navale sont supprimés, et sont remplacés par le service des industries navales. L'organisation de ce service est définie par le décret du 17 octobre 1940, publié par le JO de 20 novembre 1940.

NOM	Prénom	Arrivée	Départ	Photo/Biblio
BOQUILLON de FRESHVILLE IG2IN	Louis Henri	Décret 27/08/1940	1943	

Vu les ordonnances prises les 3 et 4 juin 1943 par le Gouvernement provisoire de la République Française à Alger, les décrets et décisions prises par le Maréchal de France, chef du Gouvernement français, les 27 août et 17 octobre 1940 sont abrogés. Le décret du 22 avril 1927, portant organisation de la marine militaire, et ses modificatifs publiés avant le 27 août 1940, sont applicables depuis le 8 septembre 1944, jour de la nomination du Gouvernement provisoire de la République Française. Toutefois, les Directions des constructions navales et les Directions de l'artillerie navales sont de nouveau réunies.

Directeurs de DCAN Bizerte de 1945 à 1963

NOM	Prénom	Arrivée	Départ	Photo/Biblio
				
PEUCH-LESTRADE IC1AN	<u>Jean</u> Paul Auguste	1947	1950	
ANGLADE IG2AN	<u>Pierre</u> Marie Jacques	Décret du 04/05/1950	Décret 04/10/1955	
De LÉCLUSE de LONGRAYE IG2AN	<u>Guy</u> Louis Marie Joseph Yves	Décret 04/10/1955	1958	
LE COMTE IG2AN	<u>Paul</u> Félix Marie	1958	1960	
SALLÉ IC1AN	Bernard Marie Charles	1960	1961	
PHLIPONEAU IC1AN	Pierre Augustin Charles	1961	1962	

NOËL IC2GM	Adolphe <u>Lucien</u>	1962	1963	
---------------	-----------------------	------	------	---

Sources :

- Journaux officiels de la République française (Site Gallica)
- Annuaire des personnels officiers de la Marine nationale (Site Gallica)
- La revue "Cols bleus" (Site Gallica)
- Livre "Les arsenaux de la Marine de 1630 à nos jours", de Paul COAT
- Liste des IGM et IAN, par Bernard Lutun
- Site internet : Espace tradition Ecole navale
- Musée des étoiles
- Livre "Les bases et arsenaux français d'outre-mer, du Second Empire à nos jours", par le Comité pour l'histoire de l'armement,

Notes concernant l'indépendance de la Tunisie, et l'évacuation progressives des bases militaires françaises en Tunisie.

Avec la proclamation de l'indépendance de la Tunisie en 1956, la presque totalité du territoire de l'ancien protectorat tunisien passe sous l'autorité du jeune État. La France conserve toutefois son autorité militaire dans deux zones de sécurité selon les termes des conventions d'autonomie interne du 3 juin 1955.

Dès le 22 mars 1956, deux jours après la proclamation de l'indépendance, le président de la République tunisienne définit clairement son objectif : "Après une période transitoire, toutes les forces françaises devront évacuer la Tunisie, y compris Bizerte".

La base aérienne de Sakiet Sidi Youssef, située au sud du pays, a été évacuée par l'armée de l'air française, le 8 février 1958. Le chef de l'Etat français demande à son homologue tunisien, l'autorisation d'occupation de la Base de Bizerte pour la sécurité de la France tant que la conjoncture internationale sera aussi dangereuse.

Le 14 octobre 1963, dernier commandant de la Base stratégique de Bizerte, signe l'ordre du jour dont une partie indique : « La mission à Bizerte des forces armées françaises prend fin ». Le lendemain, le 15 octobre, le pavillon français est amené, mettant fin à 82 ans de présence militaire française à Bizerte.

Répertoire dressé par Alain CLOAREC

Le 25 mars 2025